

- 19 juillet 2018
- La Tribune
- MÉLANIE NOËL [melanie.noel@latribune.qc.ca](mailto:melanie.noel@latribune.qc.ca)

## Québec passe à l'offensive

SHERBROOKE — Deux jours après que le monde municipal ait pressé Québec d'intervenir rapidement pour contrer la prolifération du myriophylle à épi, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, annonce que 6,25 M\$ seront versés sur cinq ans à la Fondation de la faune du Québec afin qu'elle gère le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. De plus, 1,75 M\$ seront utilisés, toujours sur cinq ans, par son ministère, pour acquérir des connaissances sur la problématique et élaborer des outils de sensibilisation de la population. La dépense totale pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes de 8 M\$ avait déjà été prévue dans le dernier budget du gouvernement du Québec, mais aucun détail n'avait été donné jusqu'ici quant à son utilisation concrète.



PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU **Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et Annabelle Avery, responsable de la Fondation de la faune du Québec, étaient à Sherbrooke, mercredi, pour parler de biodiversité et de lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et président de la Fédération québécoise des municipalités, Steve Lussier, maire de Sherbrooke, et Luc Fortin, ministre responsable de la région de l'Estrie, étaient là pour les écouter.**

« J'ai rencontré le grand Hubert Reeves en mars dernier et il m'a tellement parlé de biodiversité et de l'importance d'en parler davantage. Je m'en suis fait un devoir, presque une promesse lorsque je l'ai quitté. Aujourd'hui, c'est exactement de ce sujet dont je viens vous parler. L'introduction et la propagation de plantes exotiques envahissantes prennent de l'ampleur au Québec et ailleurs dans le monde. Le moment est venu de doter le Québec de meilleurs outils de prévention, de détection et d'intervention afin de limiter le phénomène », a lancé la ministre Melançon lors d'une conférence de presse, mercredi matin, sur les rives du lac des Nations, précisant que le myriophylle à épi est dangereux pour la biodiversité, mais n'est pas toxique pour l'être humain contrairement aux algues bleues.

## 180 LACS AFFECTÉS

Le Québec compte quelque 33 000 lacs et environ 180 sont affectés par le myriophylle à épi dont une vingtaine en Estrie, notamment les lacs Memphrémagog, Massawippi, Trois-Lacs, Stukely, Orford, Montjoie, Petit lac Brompton, ainsi que le lac des Nations.

La Fondation de la faune du Québec invite tous les organismes qui mettent de l'avant des initiatives de lutte contre les plantes exotiques envahissantes menaçantes pour l'intégrité de milieux naturels d'intérêt écologique à prendre connaissance du Programme et à soumettre leur proposition d'action. La Fondation financera également des projets de transfert de connaissances visant à prévenir ou à limiter la propagation de telles plantes. Les initiatives soutenues pourront avoir une portée locale, régionale ou nationale.

Impossible pour le moment d'estimer les sommes que recevront les organismes estriens. « On prévoit que les régions les plus touchées par cette problématique déposeront davantage de projets à la Fondation et c'est comme ça que tout pourra s'équilibrer parce que c'est certain que certaines régions sont plus touchées que d'autres », résume la ministre Melançon.

Les 1,75 M\$ investis dans la sensibilisation viseront à amorcer des changements du côté des comportements humains. « Parce que, d'abord et avant tout, c'est le passage humain qui contribue à la prolifération des plantes exotiques envahissantes », souligne la ministre Melançon.

Le ministre responsable de la région, Luc Fortin, a souligné l'importance de préserver la qualité de vie des Estriens. « C'est important pour notre qualité de vie, mais également pour l'économie de notre région, car un est une région qui vit beaucoup de tourisme. L'industrie touristique est la principale activité économique privée en Estrie. Et évidemment la région est attrayante à cause de ses paysages, de ses plans d'eau alors ça doit demeurer attrayant », a lancé le ministre Fortin, répétant que le myriophylle à épi n'est pas dangereux pour l'humain et que les Sherbrookoïses peuvent continuer de se baigner à la plage du parc Blanchard.